



Boulevard Audent, 58
6000 Charleroi
071/23.10.60
www.sacrecoeurcharleroi.eu

Les cours en 2ème année pour 2026-2027

Cette grille sera modifiée en 2027-2028 (Tronc Commun)

NOM et prénom de l'élève :

..... Classe :

Date :

Signature de l'élève :

Signature du(de la) responsable légal(e) :

Merci d'entourer vos choix. Explications au verso.

1-3	Education physique 3h			Garçon	Fille		
1-5	Religion 2h						
6-10	Français 5h						
11-15	Mathématiques 5h						
16-18	Sciences 3h						
19	Education artistique : éducation musicale 1h						
	Hors immersion néerlandaise			E.M.I.L.E (Nederlands)			
20-23	Langue moderne 1 Anglais 4h	Langue moderne 1 Néerlandais 4h	Moderne taal 1 Nederlands 4u				
24-27	Etude du milieu 4h			Studie van leefomgevingen 4u			
28	Education par la technologie 1h			Technologie 1u			
Activités complémentaires 2h au choix							
1^{er} choix							
29-30	Latin 2h (01)	Expression plastique 2h (03)	Socio-économie 2h (04)	Sciences 2h (05)			
2^{ème} choix (au cas où le premier ne pourrait être rencontré)							
29-30	Latin 2h (01)	Expression plastique 2h (03)	Socio-économie 2h (04)	Sciences 2h (05)			
Activités complémentaires 1h au choix							
31	Initiation à la culture grecque 1h (08)	Informatique 1h (09)	Atelier d'expression et de communication en français 1h (10)	Sports 1h (11)	Atelier de conversation en néerlandais 1h (12)	Atelier de conversation en anglais 1h (13)	Nederlands gesprek 1u (14)
Activité complémentaire obligatoire							
32	Coaching scolaire 1h (20)						

Comment compléter cette grille ?

Les cases en gris indiquent les cours pour lesquels l'élève n'a pas de choix à faire.

Dans les autres cases, **il faut entourer un cours par ligne.**

Il n'est pas permis de choisir deux cours se trouvant sur la même ligne.

1. La filière EMILE (Enseignement de **Matières par Intégration d'une Langue Etrangère**), choisie en première année, impose le suivi vertical des cases en bleu. Le « slalom » entre les cours en immersion néerlandaise et les autres cours n'est pas permis.
2. Aux lignes **20-23**, la 1^{ère} langue moderne doit être celle pratiquée en 1^{ère} année.
Veuillez entourer cette langue moderne.
3. Aux lignes **29-30**, il faut **entourer UNE activité complémentaire (2h/sem)**.
4. L'ouverture d'une activité choisie par moins de 15 élèves n'est pas automatiquement assurée. C'est pourquoi, sur le deuxième bloc des lignes de 29-30, l'élève doit **effectuer un deuxième choix**, différent de celui qu'il a indiqué sur le premier bloc. Ce choix de suppléance serait pris en compte si le premier choix ne pouvait lui être attribué à cause d'un nombre insuffisant d'inscrits. L'élève sera alors automatiquement inscrit dans son deuxième choix.
5. A la ligne **31**, il faut **entourer UNE activité complémentaire (1h/sem)**.
Si l'élève choisit un atelier de conversation, la langue moderne doit nécessairement être la même que la 1^{ère} langue moderne suivie.
L'activité complémentaire « Nederlands gesprek » (1h) est obligatoire et réservées aux élèves en immersion.
6. Les élèves qui terminent leur première année avec d'importantes lacunes en français et/ou en mathématiques se verront imposer des heures d'activités complémentaires dans ces matières en lieu et place des activités choisies initialement.
7. En cours d'année scolaire, il est également possible qu'un élève, dont les compétences en français et/ou en mathématiques ne sont pas suffisantes, soit obligé de suivre une activité de renforcement dans ces matières en remplacement de l'activité complémentaire choisie.
8. A la ligne **32**, le "**Coaching scolaire**" représente une heure durant laquelle les élèves sont encadrés par le(la) titulaire afin d'organiser leur travail et d'acquérir une méthode d'étude efficace.

Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec

Mr Depuydt, responsable de la 2^{ème} année.

nic.dep@sacrecoeurcharleroi.eu

Cette grille doit être rendue complétée au (à la) titulaire le mercredi 15 avril 2026 au plus tard.

Merci.